



Le Mot du Maire

Les années défilent rapidement et l'année 2024 laisse déjà place à 2025. Le monde est en ébullition. Notre planète souffre. Le pays connaît une période pour le moins troublée, pleine d'incertitudes.

Pour toutes ces raisons qui nous paraissent plus ou moins éloignées selon les cas et selon la sensibilité de chacun, il est particulièrement important qu'à l'échelle de la commune nous soyons un gage de stabilité dans ce tumulte permanent. Il est primordial de garder le cap et de rester optimiste.

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages qui suivent, mon investissement, celui de l'équipe municipale et des agents municipaux, restent intact, au quotidien, au service de notre collectif.

N'oublions pas que l'année 2024 a su nous amener beaucoup de belles choses : de très bonnes nouvelles pour le thermalisme, de belles réalisations, de belles rencontres ...

Continuons de tisser ensemble le fil de la solidarité et de la bienveillance.

Nous nous retrouverons en début d'année pour partager un moment convivial et échanger autour d'un verre des projets pour 2025. En attendant ce moment, je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal, un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal sera heureuse de partager un moment de convivialité avec vous tous le Samedi 11 Janvier 2025 à la Salle des Fêtes, à partir de 18 heures. Ce sera l'occasion d'échanger sur les projets de la commune et de se retrouver ensuite autour de quelques agapes.

Une après midi récréative offerte aux enfants est prévue le samedi 4 Janvier. A partir de 14h30, jeux, atelier maquillage, clowns, vous attendent.....et aussi goûter et friandises pour fêter avec gourmandise, la nouvelle année.



JOYEUX NOËL et MEILLEURS VŒUX 2025



Mairie d'Aulus-les-Bains - 09140 Aulus les Bains - Tel : 0561960087
mail : mairie@auluslesbains.com



N° 6 – Déc 2024

Centrale de la Mouline

L'année 2024 est une très bonne année hydraulique avec des précipitations nombreuses permettant une production qui s'établit à 13 500 000 KWh, supérieure de 8% par rapport à l'année précédente.

Il est à noter aussi que la centrale de la Mouline n'a pas subi d'arrêt important du à un incident technique ou à une crue du Garbet ou de l'Ars. Cela conforte la stratégie de la commune d'Aulus de continuer à investir dans le renouvellement et la mise aux normes des matériels et des infrastructures de la centrale hydroélectrique de la Mouline.

Il doit être rappelé que les investissements consentis par la régie de la Mouline ces cinq dernières années ont permis de fiabiliser les matériels et maximaliser leurs disponibilités pour produire de l'électricité lorsque les précipitations sont présentes.

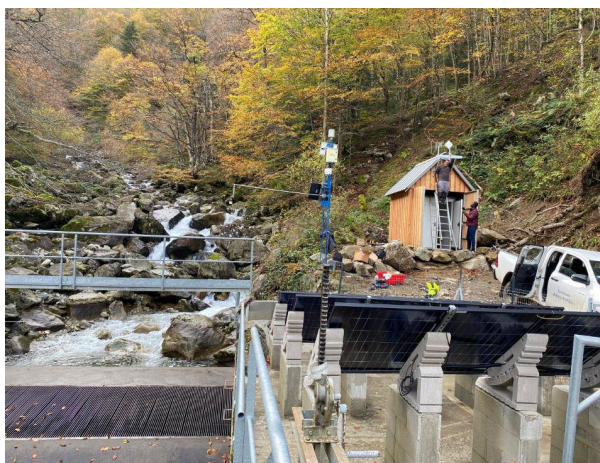
Deux objectifs d'investissements ont été poursuivis en 2024 :

L'amélioration des deux prises d'eau pour répondre aux exigences de l'autorisation environnementale accordée par le préfet en 2018. Ainsi, les travaux à la prise d'eau de l'Ars ont été réalisés en minimisant l'arrêt de la turbine associée pendant l'étiage d'été. Pour la prise d'eau du Garbet, le plan d'action se poursuivra en 2025.

Le système de communication entre les prises d'eaux et les turbines a été fiabilisé notamment sur L'Ars. Il doit être noté que les installations remises par IGIC le 1er janvier 2019 à la commune d'Aulus présentaient une très forte menace quant au fonctionnement pérenne de la centrale car elles n'étaient pas en bon état de fonctionnement.

Un local technique et la pose de panneaux photovoltaïques assurent maintenant une source d'énergie fiable quant à la liaison radio avec la centrale hydroélectrique. La finition des bétons et le comblement des fissures ont aussi été terminés

Enfin, la pose d'un garde-corps et d'une clôture ont été édifiés pour sécuriser le site et limiter la curiosité des randonneurs.





Centrale de la Mouline (suite)

En 2025, nous projetons de travailler à la prise d'eau du Garbet. Nous aurons trois objectifs principaux :

- le premier consiste à améliorer la passe à poisson pour permettre la montaison des truites sur le plateau d'Agnesserre
- le second sera de rajouter une deuxième grille fine pour améliorer la dévalaison des espèces piscicoles présente sur le plateau
- le troisième permettra une production d'électricité sur site nécessaire au fonctionnement du moteur du dégrilleur et aux appareils électriques et de radios. Des panneaux photovoltaïques et un local technique seront installés.

Des contacts réguliers sont établis avec la Direction Départementale de l'Équipement pour faire valider les études et contrôler les équipements

Nous nous sommes aussi assurés du concours du cabinet A3SO afin de former et d'aider le personnel et les élus pour une mission d'accompagnement dans la santé et la sécurité au travail. Il est important de répondre aux exigences des règlements de sécurité mais aussi d'analyser les risques et de les prévenir par l'information des personnels communaux et des entreprises susceptibles de travailler à la centrale hydroélectrique (création d'un livret d'accueil sécurité, rédaction de plans de prévention, vérification du matériel de sécurité, contrôle des visites médicales, formation à la sécurité des personnes intervenantes, réunion de sensibilisation aux règlements et aux risques chaque année à Aulus).





Centrale de la Mouline (suite)

La production d'électricité est vendue sur le marché de l'électricité. Cette année, les prix retrouvent le niveau de l'avant déclenchement de l'invasion de l'Ukraine début 2022.

On peut noter que les prix du deuxième semestre de 2024 sont nettement plus élevés que ceux du premier semestre 2024 qui proposait des prix bas avec une exportation importante vers nos voisins européens. Mais le fait marquant est la forte disparité des prix sur 24h. par exemple en octobre dernier, il y avait un rapport de 1 à 100 entre l'heure de pointe de 19h et celle de la nuit à 3 h du matin.

En 2024, nos recettes conformes au budget prévisionnel, nous permettent de continuer à investir dans le matériel et les infrastructures de la centrale de la mouline afin de pérenniser la production pour nos enfants et nos petits-enfants, mais aussi d'assurer à la commune un revenu complémentaire conforme à la convention entre la centrale de la Mouline et la commune d'Aulus. De fait, cet apport financier augmente notre capacité d'autofinancement pour faciliter d'autres investissements communaux visant à dynamiser l'économie de notre village.

Rappel: point juridique sur la centrale

"L'affaire de la centrale hydroélectrique opposant la commune à la société IGIC n'est pas terminée. Le tribunal des conflits a récemment jugé, de manière définitive, que la convention de 1989, dont la commune réclame l'application dans ses relations avec la société IGIC, est une convention de droit privé. Il appartient donc maintenant au tribunal judiciaire de FOIX, seul compétent, de se prononcer sur cette affaire. Devant cette juridiction, la commune continue à argumenter, par l'intermédiaire de ses avocats, en faveur de l'application de la convention de 1989, et elle sollicite la condamnation de la société IGIC à lui verser de justes dommages et intérêts au titre du non-respect de ses engagements contractuels prévus dans cette convention".



Thermes

2024, année importante pour le Thermalisme dans le Couserans

Après de nombreuses années de travaux, de recherches et d'obstination, le centre thermal s'est vu reconnaître par l'arrêté du 29 Mars 2024 suivi de l'avis relatif à l'avenant n°8 à la convention nationale organisant les rapports entre les caisses d'assurance maladie et les établissements thermaux du 3 Mai 2024 une nouvelle orientation. En effet nos eaux thermales étaient renommées depuis plus de deux cent ans pour traiter des affections du système urinaires et maladies métaboliques (orientation AU)». Par l'arrêté du 29 Mars, l'orientation thérapeutique «Rhumatologie (RH) a été reconnue pour les Thermes d'Aulus les Bains. Bien que la saison thermale soit lancée sans que nous puissions communiquer au sujet de l'extension des pathologies traitées, nous avons pu déjà mesurer l'impact que pouvait avoir cette nouvelle orientation.

Nous nous réjouissons tous de cette nouvelle qui ne demeure toutefois pas un aboutissement en soi. En effet, cette étape était une absolue nécessité pour envisager le développement de l'activité thermale mais elle est loin d'être suffisante. L'ensemble de l'équipe s'est immédiatement mobilisée pour démarrer le projet de revitalisation de l'établissement thermal. Lors de différentes visites sous la Direction de M. Jean Noel Vigneau, Président de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, nous avons eu l'occasion de recevoir M. le Préfet de l'Ariège, Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Giron, Madame la Présidente du Conseil Départemental, Mme la Député de notre arrondissement, Madame la Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge du Tourisme et du Thermalisme pour leur exposer l'ébauche de ce programme, basé sur les atouts spécifiques et reconnus de notre station. L'ayant accueilli favorablement, ils apporteront tous leurs supports à ce projet d'envergure qui englobe aussi la réhabilitation de la Résidence des 3 Césars. L'objectif est d'être capable d'étendre la capacité annuelle à 1400 curistes ; rappelons que l'année de référence reste 2019 (année avant COVID) durant laquelle l'établissement avait accueilli 727 curistes. Soulignons que les besoins à répondre au bien-être, détente et thermoludisme feront aussi partie des composantes de ce développement.



En ce qui concerne la saison qui se termine, nous avons vu le nombre de curistes augmenter significativement comparé à l'an dernier et ce, grâce à l'obtention de cette nouvelle orientation. Vous avez aussi pu voir que la rénovation des toitures qui avait été annoncée a bien été effectuée.

Terminons ce point sur l'activité thermale en remerciant chaleureusement l'ensemble du personnel du centre qui se met à la disposition de nos hôtes pour leur assurer un séjour des plus agréables. Merci à tous.



Amicale des curistes

Journée prévention avec la Fédération de cardiologie aux Thermes d'Aulus les bains le jeudi 4 juillet 2024...



Les maladies cardio-vasculaires sont un enjeu de santé publique en France au regard des nombreuses victimes que nous pouvons côtoyer.

Pour combattre ce fléau, la Fédération Française de Cardiologie (FFC), **en partenariat l'amicale des curistes d'Aulus les bains, le soutien de la municipalité et des thermes sous l'impulsion de l'infirmière**, ont organisé une initiative dans notre commune le 4 juillet dernier.

Cette journée, avec des professionnels de santé et des bénévoles de l'Association de Cardiologie Midi Pyrénées, a permis une prise en charge des facteurs de risques cardio-vasculaires dans leur globalité pour améliorer sa santé et s'initier aux gestes qui sauvent.

Plusieurs dizaines de curistes, d'habitant-e-s de notre commune et des villages environnants ont bénéficié gratuitement de tests de dépistage, de conseils pour une activité physique adaptée, des gestes qui sauvent avec démonstration de massage cardiaque sur mannequin.

Dans une ambiance conviviale, les bénévoles sont restés à l'écoute des personnes, même les plus réservées tout au long de la journée répondant aux besoins ou questions des participant-e-s.

Et tout le monde est reparti avec la volonté de mieux prendre soin de sa santé et de celle des autres.

Il est important de rappeler que les pathologies concernées par la cure thermale d'Aulus (maladies métaboliques, diabète, cholestérol, hypertension et voies urinaires) sont en lien direct avec les problèmes cardiaques.

D'autres initiatives seront proposées l'an prochain.

UN CŒUR QUI VA...LA VIE QUI BAT...



N° 6 – Déc 2024

Amicale des curistes (suite)



Des « cafés diabète » aux thermes d'Aulus...

L'amicale des curistes a sollicité l'association française de diabète (AFD) Occitanie et notre délégation Ariège pour animer des « cafés diabète » pendant la saison thermale 2024 à Aulus les bains.

Nos bénévoles Jocelyne et Carmen ont eu leur première intervention le 16 avril à 14 h 30 à la salle des curistes, au rythme d'une fois toutes les 3 semaines, pour que tous les curistes aient un moment convivial autour du diabète. Cela s'est terminé le mercredi 16 octobre autour d'un repas animé par la diététicienne des thermes, Florence Duc.

Il y a eu 24 participants au repas où étaient présents des personnels des thermes, l'amicale des curistes, L'AFD Occitanie et les curistes que je remercie vivement de leur participation active à l'élaboration du menu.

Ces cafés diabète ont réuni environ 59 personnes dans la joie et la convivialité grâce à la participation active de l'infirmière Nadia qui a su intéresser les curistes à cette maladie silencieuse qu'est le diabète.

L'AFD Occitanie est une association qui accompagne, défend et informe les personnes diabétiques au quotidien. L'AFD Occitanie participe aussi à la sensibilisation du grand public en organisant des actions de prévention.

Ce partenariat sera reconduit pour l'année 2025 afin de continuer à sensibiliser et à aider les diabétiques de l'Ariège et d'autres départements.

Chaque département a une AFD, alors trouvez la vôtre sur internet !

Mais nos actions ne se terminent pas avec la saison thermale, le mois de novembre est important car chaque année le 14 novembre est la Journée Mondiale du Diabète.

Tous les bénévoles de notre AFD Occitanie sont mobilisés et organisent des rencontres dans les différents départements. Retrouvez le détail sur notre site AFD Occitanie. Pour l'Ariège retrouvez-nous cette année le 14 et 15 novembre au centre hospitalier du Chiva de 10 h à 16 h dans le hall principal où sera organisé un stand d'information et de dépistage glycémique.

L'AFD Occitanie et sa délégation Ariège remercient l'amicale des curistes, la municipalité d'Aulus, les thermes d'Aulus pour leur disponibilité et bienveillance.

Alors, à l'année prochaine et encore de nombreuses rencontres.

Carmen Déléguée Territoriale Ariège



City stade

La réalisation du city stade renforce l'attractivité du parc thermal avec cette zone dédiée au sport qui a attiré de nombreux jeunes.



Camping

Cette année marque le signe du changement au sein du camping municipal.

Comme vous le savez, après 6 ans passés à nos côtés, Mr et Mme Royo ont décidé de nous quitter pour de nouvelles aventures.

Nous les remercions pour leur travail et leur souhaitons de réussir dans leurs nouveaux projets.

Deux postes étaient donc à pourvoir au 1^{er} avril.

Un agent administratif et un agent technique ont dû être recrutés.

Agent administratif :

Ce poste a été restitué à Mme Chaumont Véronique, prioritaire en raison d'une disponibilité pour convenance personnelle touchant à sa fin. Connaissant les lieux et les outils déjà en place, son retour s'est fait naturellement.

A sa demande, elle a été réintégrée, et a été aménagée dans le logement de fonction au sein du camping.

Agent technique :

Ce poste a été attribué à Mr Perna Sébastien, agent polyvalent, résident à Sentenac. Reconnu dans le Couserans, ses compétences ne sont plus à prouver.

Nous leur souhaitons à tous les deux une bonne continuation.

Saisonnier :

Nous tenons à remercier Théo, jeune Ercéen agent polyvalent saisonnier, embauché en soutien pour une période de 4 mois (juin septembre).

Les retours sur son travail n'ont pas tari d'éloges. Nous lui disons donc merci Théo et à l'année prochaine !

Concernant les travaux et aménagements, les agents s'affairent à la tâche, nous continuons en cette fin d'année les remises aux normes électriques, et nous travaillons déjà sur le budget de l'année prochaine.



ADPC

L'Association ADPC, mouture 2021, dans sa 4^{ième} année, c'est une équipe de bénévoles motivés et dynamiques ; toujours soucieux d'animer notre village et de fédérer dans un esprit sportif et de partage, tous les Aulusiens.

Bien sûr, c'est la mythique course du TOURN de la CASCADE d'ARS au mois de juin, avec cette année le retour du trail de la vallée du Garbet de 31 kms ; franc succès pour cette édition 2024 malgré des conditions météo exceptionnellement humides dont tous les participants, coureurs, bénévoles et organisateurs se souviendront ! (voir photo page 11)

C'est aussi, une nouvelle activité, le canyoning et l'équipement de la chute de la cascade d'Ars, initiée par Jérôme et une équipe de professionnels que nous avons présentée le 15 juillet à la salle de l'école ; il vous en parle :

« En partenariat avec des acteurs spécialisés, le rééquipement de la cascade en canyoning vient d'être réalisé. Acteur majeur dans ce domaine, Gabin COLLOMBAT (DEJEPS Canyon) épaulé par l'équipe éducative du CREPS de Montpellier, vient de réaliser une mise à niveau et un rééquipement de ce site extraordinaire des Pyrénées.

Les fédérations concernées ont apporté leur précieux concours : la Fédération Française de montagne et escalade, la Fédération Française de spéléologie ainsi que la Fédération Française des clubs alpins et de montagne.

Les amoureux de l'eau vive peuvent dès à présent pratiquer ce sport nature sur les 246 mètres de chute de l'Ars

L'enchaînement représente la descente en rappel de 3 cascades, la première de 8 mètres, la deuxième de 115 mètres fractionnée en 3 rappels et une dernière de 50 mètres, fractionnée en 2 rappels ;

Cette descente est l'une des plus verticales du département ; elle est qualifiée comme technique et engagée et offre son extraordinaire accueil qu'aux plus expérimentés ».





ADPC (suite)

N'oublions pas, l'assistance technique et logistique, conjointement avec la Commune pour le passage annuel de l'ULTRARIEGE en juillet.

Et c'est, le parc accrobranche ACRO'LUS vrai pôle d'attraction du village et au-delà.

Malgré une météo très défavorable, une conjoncture économique frileuse et une baisse de fréquentation des participants adultes (impact des JO ?) les recettes sont satisfaisantes ; nous avons accueilli beaucoup plus d'enfants que les années précédentes, 3100 entrées payantes ; pour nos enfants résidents aulusiens, ils sont venus se mesurer aux arbres, 48 fois.

Je souligne l'implication du camping Le COULEDOUS dont les résidents sont venus nombreux.

L'attractivité du parc s'est trouvée renforcée par le nouveau terrain multisports, très prisé des enfants et adolescents. En partenariat avec la mairie, nous avons mis à disposition des utilisateurs, gratuitement, 2 ballons de basket et 2 de football qui complètent le prêt gracieux des raquettes et balles de ping-pong.

Ce succès ne serait pas possible sans une équipe de salariés saisonniers et fidèles, soucieux d'apporter le meilleur service avec bienveillance et professionnalisme ; le sourire, la compétence et l'efficacité à l'accueil ; les opérateurs sont, tous, détenteurs de leur CQP OPAH et pour certains, de formations complémentaires liées à la sécurité, à la gestion et contrôles des équipements

Bien sûr, cela a un coût assumé par l'association, soutenue par la Commune et ses élus, que je remercie pour leur appui.





ADPC (suite)

Nous préparons 2025, avec la venue de jeunes Aulusiens, qui apporteront leur dynamisme à l'organisation de la course de la cascade qui se déroulera le dimanche 8 juin 2025.

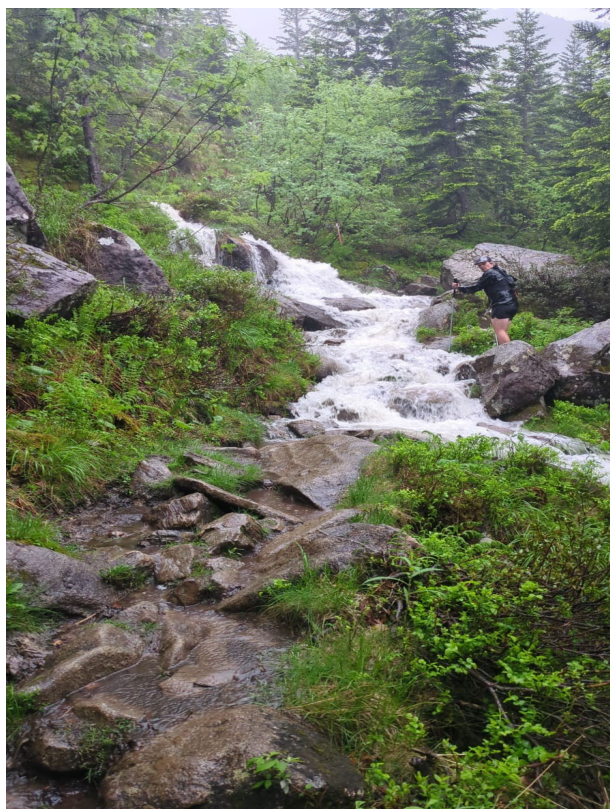
Patrice nous confirme : « L'Espace Trail du Couserans continue son chemin. Quelques animations seront proposés, des « petit déjeuner trail » : au printemps et à l'automne, une fois par mois nous accueillerons les traileurs le matin autour d'un café et de quelques gâteaux pour un moment de partage et faire découvrir les parcours trail autour d'Aulus. Tout au long de l'année, un partenariat avec l'Office de Tourisme permettra de renseigner les traileurs touristes ou locaux ».

Concernant le parcours accrobranche, Nous envisageons le remplacement de certaines structures bois et cordages devenus fragiles.

Enfin, ne perdons pas de vue que si le Parc des Thermes est aussi beau et attractif, c'est grâce à l'attention que lui porte, l'équipe de l'association, vigilante à la santé des arbres, les agents techniques communaux et le respect de chacun d'entre nous.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur écoute et leur soutien.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous, un grand merci à tous nos bénévoles qui répondent présent à nos sollicitations, qui contribuent au succès de nos manifestations et sans lesquels, nous ne serions pas aussi reconnus ! Rendez vous pour la prochaine saison.





Demande de Permis de Recherche Minière

LA SOCIÉTÉ NEOMETAL REÇUE PAR LES ÉLUS DU TERRITOIRE

Le 20 juin 2024, la SAS NEOMETAL a adressé au Ministre chargé des Mines, une demande de Permis Exclusif de Recherche de Mines (PERM) dit « Montagne Ariégeoise », pour une durée de cinq ans. Soulignons que ce permis est un permis d'exploration et en aucun cas un permis d'exploitation. Son Président, Emmanuel Henry, a sollicité une rencontre auprès des maires d'Auzat, d'Aulus Les Bains, de Ustou et de Couflens, dont les communes sont concernées par ce projet d'exploration d'une superficie de 101 km².

Le projet de NEOMETAL, d'un investissement total de 12.56 M€, s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Développer l'étude du gisement de tungstène du Pic de la Fourque (commune de Couflens)
- Estimer les extensions de ce gisement vers l'ouest et vers l'est (communes d'Ustou, Aulus les Bains, Auzat)
- Évaluer la faisabilité d'une filière industrielle amont pour le tungstène

Pour rappel, la société Variscan Mines a obtenu un permis de recherche d'une durée de cinq ans à Couflens en février 2017. La demande de la société Néometal fait ressurgir les amères difficultés rencontrées par la commune de Couflens et qui se sont clôturées par la caducité de ce permis en février 2022 .

Les trois autres maires des communes concernées ont souhaité recevoir ensemble les porteurs de projet accompagnés des deux Présidents des Communautés de Communes, Alain Naudy et Jean-Noël Vigneau, de la Présidente du Conseil Départemental Christine Téqui, du Vice-Président de la Région Occitanie Kamel Chibli et des attachés parlementaires des Députés Laurent Panifous et Martine Froger et du Sénateur Jean-Jacques Michau.

Cette rencontre d'information s'est tenue le mercredi 18 septembre dans les locaux du Conseil départemental à Foix. Elle a donné l'occasion aux porteurs de projet de présenter leur dossier de demande adressée au gouvernement et de remettre une copie de ce dernier pour information.

Les élus présents ont pris acte du caractère stratégique du tungstène dont les applications sont multiples (aéronautique, spatial, énergie, médical...).

Dans un moment où l'engagement d'une politique de réindustrialisation de la France, et plus largement de l'Europe, est indispensable, la question de la souveraineté en matière de métaux stratégiques est essentielle. Pour ces raisons, ils portent une attention particulière à ce projet.

Cette volonté n'exclut pas une vraie exigence sur la qualité du dossier présenté. Dans cette optique, les élus ont souhaité établir une grille d'évaluation bâtie sur la base des neuf piliers du développement durable, à l'image de celle utilisée par le Conseil départemental de l'Ariège pour apprécier la pertinence des projets de production d'énergie renouvelable.

Cette grille d'évaluation des projets d'extraction portera sur le respect des procédures, la fiabilité des porteurs de projet, l'effort de communication, la satisfaction des attentes du territoire, les questions de santé publique et de protection de l'environnement.

Les élus ont aussi conscience que le chemin sera long puisque cette demande auprès de l'État, si elle est accueillie, impose à ce dernier une mise en concurrence. Si une suite est donnée à ce permis d'explorer, l'État aura ensuite le choix de délivrer un permis d'exploiter après une nouvelle consultation.

En conclusion de cette rencontre les élus présents ont rappelé qu'un projet aussi important, aussi stratégique pour notre pays, et au-delà pour notre Europe, doit être entre des mains sûres, sérieuses et crédibles pour n'être ni un mirage, ni une prédation.



N° 6 – Déc 2024

Travaux réalisés

- Réfection, jointement murs des thermes et celui proche du pont du midi
- Réfection, réparation grilles intérieure et extérieure des anciens thermes suite à vandalisme
- Nettoyage site de la carrière et déchets verts, plateforme bains de Débat
- Installation rambarde à la passerelle de l'Artigou



- Parc des thermes: remplacement des anciens luminaires par des éclairage LED
- Réfection chaussée et écoulements des eaux « Cap de la Hille » (au dessus de la maison Morère)
- Réalisation d'une plateforme au centre équestre et alimentation électrique
- Réhabilitation de toutes les pièces de la mairie terminée (plâtre, plancher, peinture, électricité)
- Nettoyage du monument aux morts et re dorure des noms inscrits
- Réfection des murs en pierre entourant le parking rue de la poste
- Aménagement de la rue du Moulin





Travaux des bénévoles

Travaux réalisés par des bénévoles: merci pour leur engagement au service de la collectivité.

- Nettoyage de la chambre d'eau au captage de l' Ars.



- Remise en état de la passerelle des Sagettes emportée en contrebas par une crue de l'Ars





Travaux (suite)

Travaux à venir en 2025

- Remise en état et aux normes de l'électricité au camping
- Réfection des lavoirs municipaux
- Dans la continuité des investissements réalisés sur la commune, l'équipe municipale se mobilise pour l'amélioration de l'aménagement de l'entrée du village. Dès le début de l'année nous avons fait appel aux services du Département pour la réalisation d'une étude pour mieux caractériser le flux de véhicules et mesurer les vitesses de passage en plusieurs points.

Nous travaillons avec un bureau d'études sur l'aménagement de la zone allant de l'entrée du village jusqu'au pont des Thermes avec deux objectifs principaux :

Réaliser une voie piétonne facilitant le cheminement dans cette zone

Réduire la vitesse des véhicules dans cette partie droite afin d'améliorer notre sécurité

Nous venons de reprendre contact avec les services des routes du Département pour présenter nos réflexions et nous accorder sur les travaux à réaliser ; en effet, cette portion de voie est une route départementale. L'enveloppe budgétaire correspondant à ces travaux sera inscrite dans le budget 2025. L'équipe municipale reste à votre disposition pour répondre à vos questions.



LA POSTE

Dans le cadre d'un projet d'adressage sur la commune, la Poste avec la plateforme courrier de l'Ariège, a réalisé un rapport d'audit et conseil. Ce rapport va permettre d'aider le conseil municipal à la prise de décisions pour la signalisation et l'indentification des voies, rues, chemins et lieux dits. Cela pour correspondre au cadre législatif, qui préconise la nécessité d'une adresse fiable, de qualité, pour faciliter la sécurité des administrés et améliorer l'accessibilité aux différents services.

La réalisation devrait être finalisée en 2025 avec la pose des numéros et des plaques



Informations diverses

Animations

Des nouvelles du front ...

Les mois passent et nous voici à l'aube d'une nouvelle année.

Vos Féesfaites continuent et vont tenter de se diversifier ...

mais Chuttt pour le moment c'est classifié.

Des infos quand même

?!!! OK c'est bien parce que c'est Noël bientôt.

2 infos

Notre saint Patron bien sûr

! Nous vous attendons nombreux à la St Vincent où notre cuistot en Chef et ses petits marmitons officieront pour régaler vos papilles...

RDV est pris avec nos sculpteurs sur glaces en février pour la 3ème édition...

Et après

? Vous verrez

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



Le Comité des Féesfaites

Coupes affouagères 2025

La commune prévoit l'attribution de coupes affouagères pour l'année 2025.

Pour les personnes intéressées, l'organisation de cette coupe sera la suivante :

1) La date limite d'inscription au secrétariat de Mairie est fixée au : **31 janvier 2025.**

Pour rappel les tarifs :

Résidences principales : 30€ la coupe de 10m³

Résidences secondaires : 15€ la coupe de 5m³

2) Une réunion sera organisée ultérieurement pour l'attribution des lots.

3) Les personnes inscrites devront récupérer au secrétariat de mairie l'enveloppe contenant le numéro attribué et régler la coupe soit par espèce ou par chèque à l'ordre du trésor public.

La coupe devra être évacuée dans un délai de 15 mois à compter de la date d'attribution.



Infos diverses (suite)

Espace muséal (MHVA)

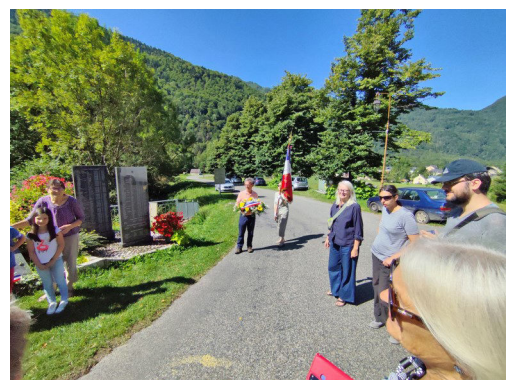
L'association Mémoire et Histoire Vivante d'Aulus (MHVA) en lien avec d'autres associations mémorielles poursuit sa mission de transmission de l'histoire de la vallée pendant la 2^{ème} guerre mondiale, avec l'assignation à résidence des Juifs persécutés par le régime nazi.

Le travail de mémoire et de recherche prend tout son sens dans le monde d'aujourd'hui. Les divers publics, les groupes d'élèves avec leurs enseignants sont sollicités au travers des thèmes abordés dans le lieu: engagement, solidarité et esprit de résistance face à l'antisémitisme et au racisme. L'enjeu majeur est de fournir les éléments visant à renforcer la réflexion et la capacité d'analyse par une connaissance plus approfondie de l'histoire: celle de la France occupée et celle plus spécifique d'Aulus.

Des membres de l'association MHVA ont participé à la commémoration de la Rafle du 26 Août à Aulus et à l'hommage au Justes de France le 21 Juillet 2024 à Foix.

Pour plus d'information

<https://espace-memoire-histoire-vivante-aulus-les-bains.com/>





N° 6– Déc 2024

Etat Civil

Deuils

Jerôme, David Gonzalez

Décédé le 8 Mars 2024 à l'âge de 51 ans

Pierre Souquet dit Rey

Décédé le 7 Mai 2024 à l'âge de 86 ans

Roger Coumes

Décédé le 16 Novembre 2024 à l'âge de 77 ans

Toutes nos pensées émues pour les familles endeuillées avec nos sincères condoléances.

Mariages

Gisèle Mandrou et Auguste Sandoval-Uson

Le 31 Mai 2024

Lise Lamy et Adrien Jelineck

Le 20 Juillet 2024

Catherine Souquet et Mathieu Bouxin-Cademartory

Le 9 Août 2024

Gaëlle Sandré et Sébastien Dégeilh

Le 26 Octobre 2024

Tous nos vœux de bonheur

Naissance

Isaac Flieder

Le 17 Août 2024

Fils de Samuel Flieder et Audrey Patillot

Félicitations aux heureux parents



Marcel Souquet dit le « Bloundin » est né le 22 Juin 1937 à Aulus. Sa famille habitait une maison du « Carré d'Huguet » dans le haut du village.



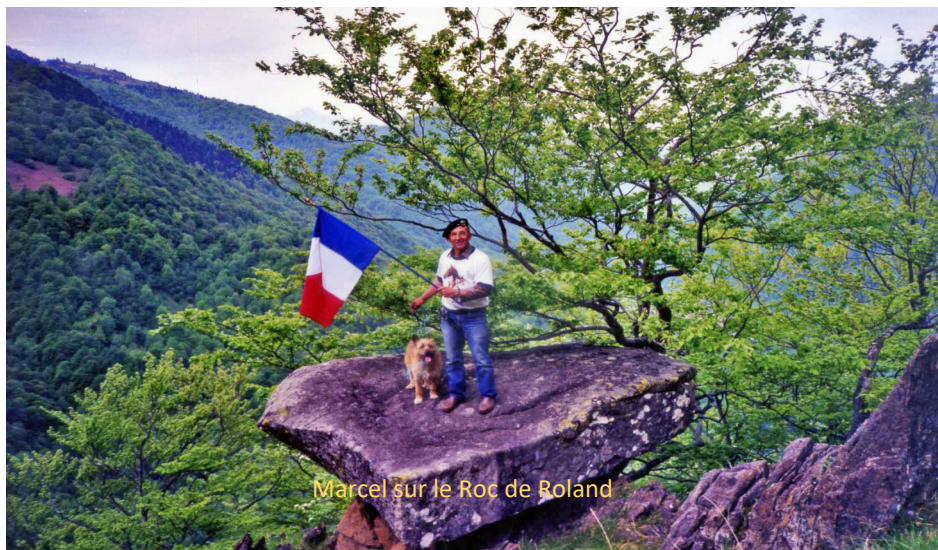
Tout jeune, Marcel, fils unique, fait déjà montre d'un caractère assez rebelle et indépendant qui ne va pas aller en s'atténuant au fil des années. A l'école l'institutrice citait en exemple une de ses mésaventures, qu'elle pensait instructive pour les autres élèves. En effet une après midi où il faisait l'école buissonnière, l'âne du voisin qu'il devait agacer, le saisit par un bout de son tricot et le secoua énergiquement jusqu'à le projeter au sol. Le propriétaire de l'animal, témoin de la scène, ne manqua pas d'en rire et de le faire savoir.

Les années d'enfance passèrent dans le contexte difficile de la période de la guerre, accentué par les conditions de vie rudes en montagne, avec peu de revenus. Comme beaucoup d'autres dans la vallée Marcel partit aux Etats Unis après la mort brutale de ses deux parents.

Lors de son retour au village il racontait sa vie à New York, rapportait des nouvelles des Aulusiens qu'il était allé rencontrer dans d'autres villes et états, disant parcourir cet immense pays par goût de l'aventure et des nouvelles rencontres. Travaillant surtout dans la restauration, il était en contact avec d'autres personnes déjà installées depuis plusieurs années, des parents l'ont aidé à rentrer au village lorsqu'il eut de graves problèmes de santé.



Réinstallé dans sa maison natale, occupée et entretenue durant son absence par Herbert, Marcel va travailler pour la commune, aidant le cantonnier dans ses tâches au service des habitants. L'hiver, pelle en main, toujours serviable, il dégaugeait la neige devant la porte des personnes âgées ; mais surtout il aimait parcourir la montagne et accompagner ceux et celles qui voulaient connaître comment vivaient les gens de la vallée, les anciennes cabanes, granges, les histoires des lieux : celle du « Roc de Roland » situé au « Pouech » guide intrépide il traversait la pente escarpée, portant son chien et bien sûr le drapeau.... Aussi l'endroit surplombant, d'où les Allemands, avec leurs jumelles surveillaient les alentours, il avait décidé d'y peindre un drapeau tricolore que l'on voyait du village.



Fervent admirateur du Général de Gaulle des croix de Lorraine étaient fabriquées, peintes et posées devant sa maison du carré d'Huguet qui ne passait pas inaperçue pour les promeneurs ainsi que la grange, près de la route du col d'Agnes où il aimait offrir un verre aux passants. Des pierres peintes d'édelweiss, d'anciennes paires de ski complétaient la décoration. Marcel élevait quelques chèvres, très indépendantes qui lui causaient quelques déboires avec les voisins. Il était souvent à leur recherche, et une nuit alors qu'il descendait en vélo sur la route, des randonneurs le découvrirent blessé à la suite d'une chute. En effet il parcourait la montagne à toute heure et suivant ses envies, dormant dans une cabane éloignée. Ce qu'il préférait c'est faire découvrir cette vie et partager des repas copieusement arrosés devant un grand feu. Marcel a vécu cette existence libre, proche de ses amis et parents dans le village tant que sa santé lui a permis. Après une courte maladie il nous a quittés en 2003 à l'âge de 66ans. Bon nombre de touristes qui l'appréciaient pour avoir été leur guide en montagne ont été très peinés d'apprendre son décès.